

## SYNTHÈSE DE L'ATELIER MAQUETTE DU 15 NOVEMBRE 2016

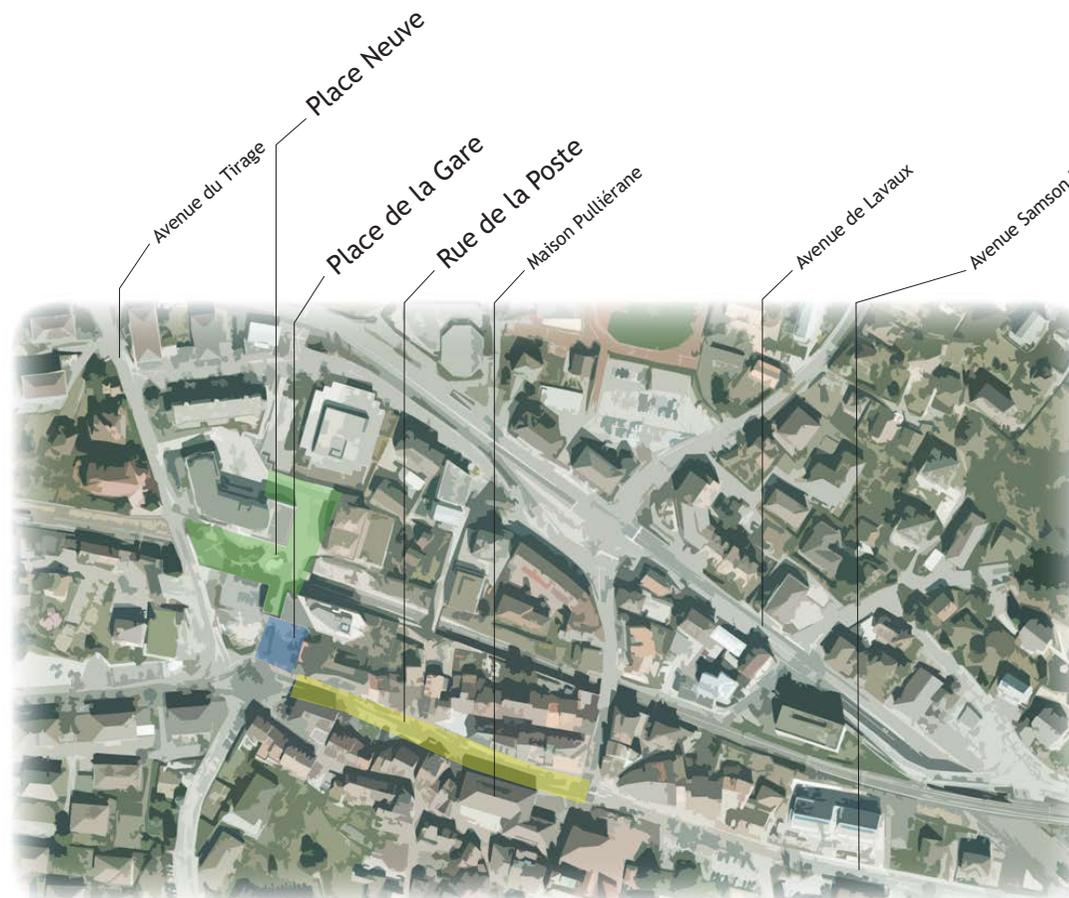
Rue de la Poste, place de la Gare et place Neuve



Le mardi 15 novembre 2016, la Ville de Pully, avec l'appui de la Heig-VD et de l'hepia, a organisé le deuxième atelier maquette portant sur la rue de la Poste, la place de la Gare et la place Neuve. Cet atelier clôturait le cycle de 3 séances de travail avec la population sur ces trois espaces.

Cette session de réflexion a réuni 23 participants séparés en deux groupes dont chacun disposait d'une maquette représentant les trois espaces. Ce déroulement contrastait volontairement avec l'atelier du 20 octobre qui proposait à chacun des trois groupes de travailler sur un seul de trois espaces : la rue de la Poste, la place de la Gare ou la place Neuve. La réunification des trois espaces sur une maquette visait à stimuler des réflexions coordonnées sur l'ensemble du périmètre afin de faire émerger des propositions cohérentes.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des propos de l'atelier et nous vous invitons à visionner la présentation des maquettes sur [coeurdeville.pully.ch](http://coeurdeville.pully.ch)



Source originale retouchée à partir d'un extrait de SIGIP, (URL) <http://www.sigip.ch>, 2016

## ATELIER GROUPE 1

Les discussions ont notamment porté sur le trafic sur la rue de la Poste, sur la question de la qualité des espaces publics, des espaces verts, mais également sur les passages piétons, le stationnement ou encore le revêtement au sol. L'objectif était de formuler des propositions s'articulant entre elles au sein de chacun des espaces, ainsi qu'entre ces derniers.

La piste retenue propose une nouvelle logique pour le trafic de la rue de la Poste. Celle-ci serait **partiellement à double sens** et deviendrait un axe **tranquillisé à 20 km/h**. Concrètement, la proposition permet à l'automobiliste de traverser la rue de la Poste en direction de Lutry. Ce dernier a l'occasion de faire demi-tour au rond-point mis en place dans l'axe de l'av. du Prieuré. En revanche, les automobilistes souhaitant emprunter la rue en direction de Lausanne via l'av. Samson Reymondin ne peuvent qu'accéder à la hauteur de la Villa romaine. La rue est ainsi libérée de son transit Est-Ouest et la vitesse limitée décourage le trafic de transit Ouest-Est tout en réduisant le bruit et la pollution sur cet axe. Les pistes cyclables ne sont pas nécessaires puisque le régime de circulation en **zone de rencontre** offre une cohabitation facilitée à tous les usagers.

La partie minérale de la place Neuve dispose d'un nouveau revêtement au sol avec un **fond minéral créatif** comme c'est le cas pour la Villa romaine. Cette astuce vise à amener une touche de convivialité dans un espace perçu comme pauvre et froid. L'ajout de mobilier urbain permet de développer le dynamisme des lieux en permettant de s'installer et de se rencontrer. Plusieurs propositions ont émergé pour dynamiser la place Neuve : développer un plan lumière, renforcer la présence de l'eau (conserver ou remplacer la fontaine actuelle), ajouter une fontaine à eau et proposer un marché ponctuel.

L'espace vert est apprécié pour son caractère **verdoyant** à proximité des commerces. Il est important d'y avoir des espèces végétales basses et hautes qui puissent à la fois garantir la vue ou l'intimité. Un **espace de jeu** compléterait cet espace et offrirait un atout majeur pour dynamiser la place. De plus, l'**agrandissement de la terrasse** du café du «Delta» vers le Sud permet de jouir de l'ensoleillement tout en ayant vue sur les jeux d'enfants. Une inquiétude persiste quant aux impacts (ombrages, vues, etc.) liés à l'implantation potentielle d'un bâtiment en contre bas sur la place de la Gare.

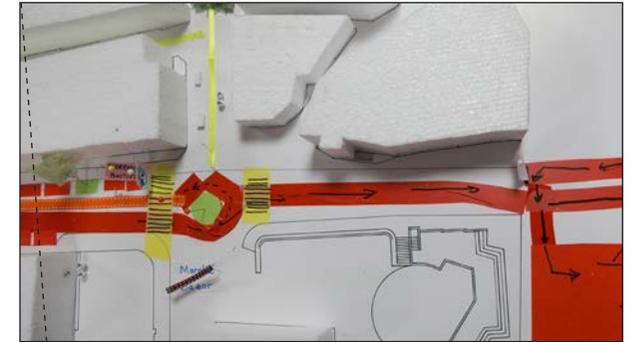


Passage sous-voie

Escalier

Zone de dépose minute

La place de la Gare devient un **parvis piéton arborisé** et habillé de mobilier urbain affirmant l'identité de l'espace. La trémie ayant disparu, l'accès au parking est possible via la mise en double sens de l'av. du Tirage qui vise également à désengorger le centre, notamment la rue de la poste. Un **grand escalier ouvert** permet d'être directement relié à la place Neuve et un parking pour les vélos prend place sous ce dernier. Le bord sud de la place qui se situe face au rond-point devient une **zone de dépose-minute**. Les participants souhaitent également que le passage sous-voie dans l'axe de l'av. des Collèges soit maintenu (ex. sous forme de galerie marchande) si un bâtiment est érigé sur l'actuel terrain libre.



La Grand'Rue est interdite à la circulation, sauf livraisons.

Le terminus du bus 48 déplacé devant la Maison Pulliérane engendre la suppression de quelques places de parcs et un abri bus est mis à disposition pour rendre l'attente plus confortable.

Le stationnement au nord est maintenu, mais une nouvelle organisation est proposée (deux places, un arbre, deux places, un arbre) afin de verdifier la rue. De plus, la proposition de **terrasses éphémères** en été sur quelques places de parc devant des cafés est à nouveau formulée comme lors de l'atelier du 20.10.16 (voir synthèse en ligne).

L'arrêt de bus des lignes 47 et 48 est maintenu et un abri bus davantage qualitatif à proximité est souhaité. De plus, à l'arrière de l'arrêt, le **devers est réaménagé** et transformé en un square légèrement arborisé et doté de mobilier urbain.

## ATELIER GROUPE 2

La partie minérale de la place Neuve est l'occasion de développer un aménagement qui s'adresse particulièrement aux jeunes. Une **infrastructure couverte** permettrait de prendre la pause de midi ou d'y rester à la sortie de l'école. Cet espace serait également une occasion d'y accueillir des animations occasionnelles durant l'année.

Une variété de **jeux pour les enfants** fait son apparition, mais ne constitue toutefois pas une place de jeux en soi. Il s'agirait davantage d'un espace dévolu au passage avec une partie «jeux» qui génère une animation de la place.

La question du **revêtement du sol** a été abordée et il est souhaité d'y apporter quelque chose de nouveau et de plus chaleureux.

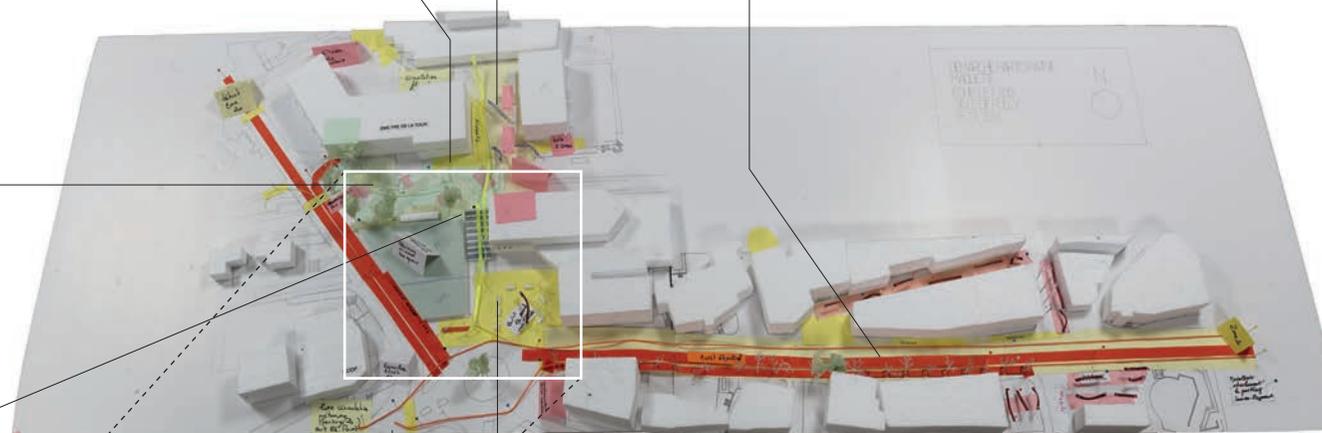
Les suggestions concernant la place Neuve ont rapidement trouvé un consensus.

Le parc devrait persister en tant que zone de verdure et zone de détente. C'est un espace privilégié en plein centre. Ses arbres offrent de l'ombre en été, ses cheminements permettent de s'y déplacer, et les divers arbustes et graminées participent à l'ambiance conviviale du lieu.

Le parc devrait être davantage fréquenté grâce au futur escalier qui fera le lien entre la place de la Gare et la place Neuve. Ce nouvel axe de transit direct est unanimement souhaité.



La terrasse du Delta est agrandie sur le côté sud (parc)



La **zone de rencontre (20km/h)** du parvis de la gare se prolonge sur toute la rue de la Poste qui est mise en **sens unique** en direction de Lutry et permet également aux vélos de circuler.

Afin de profiter de l'ensoleillement et d'un front commercial (vitrines) de meilleure qualité, l'ensemble des places de parc actuellement au nord sont déplacées au sud et séparées par un arbre sur une partie du tronçon.

**Le marché** persiste sur la place d'Obernai avec une extension possible sur la Grand'Rue. Les participants relèvent l'importance du parking de Reymondin pour la survie du marché.

La place de la gare voit la trémie disparaître et l'accès au parking remplacé par la mise à double sens de la partie basse de l'av. du Tirage. Le bord de ce segment bidirectionnel est composé de trottoirs et d'un **espace de dépose-minute et taxi** qui se situent au rez du potentiel bâtiment. L'ensemble du carrefour devient une **zone de rencontre (20km/h)** dès l'arrêt de bus n°25 et sur l'av. du Tirage, afin de faciliter et de sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes. Cette stratégie permet d'affirmer l'entrée dans le cœur de ville et de donner une impression de place plus grande, car il est possible de traverser partout. La **végétation** actuelle sur la place est conservée en l'état, mais n'est pas développée sur la surface libérée par la trémie et du mobilier urbain (bancs, stationnement vélo, etc.) rehausse l'espace public.

Une discussion riche a eu lieu sur un renouvellement de l'emplacement du marché (place de la Gare, place Neuve, etc.) sans qu'un consensus n'émerge. L'objectif était de recourir au marché comme élément caractéristique d'un cœur de ville animé.

L'arrêt de bus N°25 est déplacé à proximité de la gare sur le côté sud (lac) de l'av. C.-F.-Ramuz. Il supprime des places de parc qui sont regagnées sur l'espace qu'il libère sur le côté nord de l'avenue.



En comparant les résultats du premier atelier maquette du jeudi 20 octobre 2016 (synthèse disponible en ligne sur [coeurdeville.pully.ch/](http://coeurdeville.pully.ch/) ) et ceux du mardi 15 novembre 2016, certaines tendances peuvent être mises en évidence. On peut notamment relever que la **tranquillisation de la rue de la Poste** remporte un consensus. Les manières d'atteindre cet objectif sont variées, mais démontrent toutefois une volonté d'orienter le développement vers en **zone de rencontre** (20km/h) avec un **sens unique Ouest-Est complet ou partiel** (voir p.2 et 3) qui conserve le stationnement tel qu'aujourd'hui ou le déplace sur le front sud de la rue. Les réflexions autour de la place de la gare ont très clairement souligné le besoin de réaménager la place pour en faire un **parvis de gare**. Il s'agit de supprimer la trémie d'accès au parking souterrain, de développer un escalier direct vers la place Neuve, de conserver ou de réorganiser la présence végétale, de développer un mobilier urbain propre à la rencontre ou à l'attente et même de développer une terrasse afin d'apporter un dynamisme bienvenu à cet espace connectant un grand nombre de moyens de déplacement. La place Neuve a été travaillée en deux temps. Le premier sur l'**espace vert** qu'il convient de conserver en l'état ou de transformer en y apportant des jeux pour enfants par exemple. Le second temps a porté sur la **partie minérale** de la place Neuve où il est question d'y promouvoir un **espace d'activités dynamiques**, un revêtement au sol qualitatif. L'intense et riche foisonnement d'idées a ainsi montré l'intérêt et la volonté des habitants et usagers à participer à la redéfinition de l'identité de leur coeur de ville.